

**Compte rendu sommaire
de la XXII^e session ordinaire du Conseil
de la Commission de coopération environnementale (CCE)**

**tenue les 14 et 15 juillet 2015
à Boston (Massachusetts), aux États-Unis**

Le Conseil a tenu sa XXII^e session ordinaire les 14 et 15 juillet 2015 à Boston (Massachusetts), aux États-Unis. M^{me} Gina McCarthy, administratrice de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, présidait la séance, alors que M. Rodolfo Lacy Tamayo, sous-ministre de la Planification et de la Politique de l'environnement du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique et M^{me} Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement du Canada, y représentaient respectivement ces deux pays. M^{me} Irasema Coronado, directrice exécutive de la CCE, représentait le Secrétariat et la secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres délégués étaient également [présents](#).

Partie publique de la session ordinaire du Conseil

Point 4 Discours de bienvenue des membres du Conseil et de son représentant mexicain

Point 4.1 Membre américain du Conseil

L'administratrice McCarthy souhaite la bienvenue à ses collègues et au public à la session du Conseil. Elle fait état de l'intention de la CCE de travailler en collaboration afin d'apporter des solutions durables et de poursuivre les objectifs énoncés dans le Plan stratégique pour 2015 à 2020 et le Plan opérationnel pour 2015–2016. Elle ajoute que la CCE accueille avec plaisir les commentaires formulés par les membres du Comité consultatif public mixte (CCPM) et par les membres du public afin d'en tenir compte dans ses travaux et elle mentionne l'importance de prendre en compte les thèmes généraux énoncés dans le Plan stratégique, en particulier celui qui concerne les collectivités vulnérables.

Point 4.2 Membre canadien du Conseil

La ministre Aglukkaq se dit heureuse d'être présente à la réunion et souligne l'importance de la mobilisation du public et de la participation de celui-ci aux travaux de la CCE.

Point 4.3 Représentant mexicain du Conseil

Le sous-ministre Lacy Tamayo remercie le CCPM pour les recommandations extrêmement pertinentes qu'il a formulées, ainsi que la directrice exécutive pour le travail qu'elle effectue. Il mentionne que les quelques années à venir seront d'une importance cruciale au chapitre de la conclusion d'un accord international sur les changements climatiques et la biodiversité, deux questions à l'égard desquelles la CCE est devenue une référence à l'échelle mondiale.

Point 5 Compte rendu de la directrice exécutive sur les réalisations accomplies dans le cadre du Plan stratégique pour 2010 à 2015 et introduction du point suivant : annonces du Conseil

La directrice exécutive Coronado présente un tableau d'ensemble des réalisations de la CCE dans le cadre du Plan stratégique pour 2010 à 2015 et souligne l'importance du rôle de la Commission dans la mise à exécution des engagements internationaux et nationaux des Parties dans le domaine de l'environnement. Elle signale un certain nombre de projets qui ont été réalisés au cours de la période 2010–2015, notamment : l'accès en temps réel aux données sur la qualité de l'air grâce à l'utilisation du modèle AirNow-International, l'amélioration de la durabilité des écosystèmes de prairie, la résilience accrue dans la région Big Bend-Río Bravo, la réalisation de travaux scientifiques de pointe sur les habitats de carbone bleu, l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les collectivités alaskiennes, la présentation d'options en matière de réduction de la pollution atmosphérique aux postes frontaliers terrestres, la réduction des répercussions dans le secteur de la fabrication des camions et des autobus, une meilleure gestion des batteries d'accumulateurs au plomb usées ainsi que des batteries d'accumulateurs des véhicules hybrides et électriques, la poursuite des travaux sur la gestion rationnelle des produits chimiques et le soutien dispensé au Groupe de travail nord-américain sur l'application et l'observation des lois. Elle estime que ces réalisations démontrent que la CCE est durable, qu'elle évolue et qu'elle continue à être pertinente. Elle ajoute que le thème « Changements climatiques, adaptation et résilience » met en évidence la pertinence de la CCE pour ce qui est de s'employer à remédier aux problèmes environnementaux les plus pressants de l'heure.

Elle témoigne également sa reconnaissance au personnel du Secrétariat ainsi qu'aux membres des groupes de travail, aux spécialistes et aux représentants gouvernementaux qui participent aux travaux de la CCE. Elle invite les participants qui souhaitent en apprendre davantage sur les projets à visiter l'exposition qui décrit les projets de la CCE [dans le foyer de la salle où se déroule la session du Conseil], et qui a pour titre « Œuvrons ensemble à la protection de l'environnement nord-américain ». Elle [fait état d'autres réalisations de la CCE](#), notamment : le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) et sa mise de l'accent sur les initiatives communautaires qui permettent d'obtenir des résultats concrets, l'examen exhaustif des politiques du Secrétariat, le rayonnement accru du processus des communications sur les questions d'application, la création de mesures du rendement pour faire le suivi des résultats de la CCE, ainsi que l'augmentation globale des activités de diffusion externe. Enfin, elle remercie les membres du Conseil et ceux du CCPM pour leur travail et elle se dit reconnaissante d'avoir eu le privilège d'exercer la fonction de directrice exécutive et de travailler avec le personnel, le Conseil, les membres du CCPM et les intervenants de l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Point 6 Annonces du Conseil

Point 6.1 Adoption du Plan stratégique pour 2015 à 2020 et du Plan opérationnel pour 2015–2016

6.1.1 Introduction par le membre américain du Conseil

L'administratrice McCarthy remercie la directrice exécutive pour le travail qu'elle a abattu et le rôle moteur qu'elle a joué, ainsi que pour les succès dont elle a fait état dans son exposé. Elle remercie également les personnes qui ont participé à l'élaboration du Plan stratégique pour 2015 à 2020 et du Plan opérationnel pour 2015–2016. Elle souligne que le Plan témoigne des intérêts communs des trois pays et reconnaît l'importance de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets. Enfin, elle ajoute que le Plan devrait aussi être considéré comme une stratégie économique durable pour l'Amérique du Nord.

6.1.2 Observations du membre canadien du Conseil

La ministre Aglukkaq remercie la directrice exécutive pour son dur labeur et elle souligne que les résultats présentés démontrent que la CCE a des incidences. Elle ajoute que l'élaboration de mesures du rendement représentait une démarche importante pour le Canada, afin qu'il soit possible de mieux communiquer les résultats et la contribution globale que la CCE apporte. La ministre Aglukkaq énumère les trois priorités du Plan stratégique pour 2015 à 2020 : l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, la croissance verte et les collectivités et écosystèmes en santé. Elle ajoute que le Plan stratégique poursuivra sur la lancée des réalisations accomplies jusqu'à présent et viendra parachever les travaux actuellement menés dans chaque pays. Elle se dit particulièrement enchantée par les projets liés à l'atténuation des effets des changements climatiques dans les collectivités et dans le secteur forestier. Elle rappelle que les connaissances écologiques traditionnelles (CET) ont été désignées comme question prioritaire lors de la session du Conseil de 2014 et par le Conseil de l'Arctique, et elle est heureuse qu'en conséquence, ces connaissances aient été incorporées dans plusieurs projets du nouveau Plan opérationnel. Enfin, la ministre Aglukkaq encourage l'utilisation des mesures du rendement afin de mieux communiquer les résultats obtenus par la CCE, et elle invite la Commission à continuer de s'efforcer de cerner des possibilités de participation des intervenants et, en particulier, des collectivités.

6.1.3 Observations du représentant mexicain du Conseil

Le sous-ministre Lacy Tamayo fait des observations sur le Plan opérationnel pour 2015–2016. Il remercie tout d'abord le Canada et les États-Unis pour leur réceptivité face aux préoccupations du Mexique concernant le monarque, comme en témoignent plusieurs projets du Plan opérationnel. Il signale le projet 9, qui porte sur le renforcement de la conservation et de la production durables de certaines espèces visées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et qui met l'accent sur la gestion des ressources par les collectivités, question d'une grande pertinence pour le Mexique. Le sous-ministre Lacy Tamayo

accueille aussi favorablement les projets 6 et 7, qui poursuivent le soutien à la réduction de la pollution causée par le transport maritime dans les régions côtières. Il ajoute que la CCE contribuera ainsi à créer un meilleur avenir pour les océans. Enfin, il félicite la directrice exécutive et son équipe pour les résultats obtenus et il exprime sa fierté de faire partie de la CCE.

Le Plan stratégique pour 2015 à 2020 et le Plan opérationnel pour 2015–2016 sont adoptés par les trois membres du Conseil.

Point 6.2 Présentation des membres du groupe de spécialistes des CET

6.2.1 Introduction générale et présentation des spécialistes canadiens des CET par le membre canadien du Conseil

La ministre Aglukkaq se réjouit d'avance à la perspective de la contribution précieuse que les spécialistes des CET apporteront aux travaux de la CCE, et elle est enchantée que le Canada et les États-Unis aient eu des points de vue semblables à cet égard. Elle rappelle l'histoire de l'explorateur Roald Amundsen, qui a appris les techniques traditionnelles de survie pendant le temps qu'il a passé dans le hameau de Gjoa Haven, au Nunavut, ce qui lui a permis de réaliser avec succès ses explorations dans l'Arctique et, par la suite, d'atteindre le pôle Sud. Elle estime qu'il s'agit là d'un exemple de la valeur ajoutée que représentent les CET pour la collectivité dans son ensemble. Elle souligne qu'il importe d'interagir avec les représentants des groupes traditionnels plutôt que de les étudier de loin, et elle suggère que l'on conjugue les CET et la science afin de prendre de meilleures décisions. La ministre Aglukkaq présente ensuite chacun des spécialistes canadiens des CET : M^{mes} Kathy Hodgson-Smith, Melissa Hotain, Donna Hurlburt et Leah Muckpah et M. Norman Sterriah.

6.2.2 Présentation des spécialistes mexicaines des CET par le représentant mexicain du Conseil

Le sous-ministre Lacy Tamayo explique qu'il y a plus de 62 groupes autochtones au Mexique et que ces groupes ont un lien très étroit avec la nature. Il ajoute que, lors de l'établissement de la liste de spécialistes, le Mexique a consulté la *Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas* (CDI, Commission nationale pour le développement des peuples autochtones), la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité) et la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées). Le sous-ministre Lacy Tamayo présente ensuite chacune des spécialistes mexicaines des CET : M^{mes} Citlalli López Binnquist, Cessia Esther Chuc Uc, Concepción Díaz Pérez, Amelia Reyna Monteros Guijón et Antonieta Zárata Toledo.

6.2.3 Présentation des spécialistes américains des CET par le membre américain du Conseil

L'administratrice McCarthy explique que les spécialistes des CET constitueront un modèle pour

l'intégration des CET au travail de la CCE et pour l'ajout d'une couche de robustesse et de richesse à ce travail. Elle présente chacun des spécialistes américains des CET : M^{mes} Sarah James, Lynn Malerba, Henrietta Mann et Gail Small et M. Christopher Peters.

Point 6.3 Lancement de l'appel de propositions dans le cadre du PNAACE par le membre américain du Conseil au nom du Conseil

L'administratrice McCarthy signale qu'un montant total de 2,7 millions de dollars a été utilisé jusqu'à présent pour financer 36 projets communautaires par l'intermédiaire du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), à l'appui des priorités du Conseil, et que le Conseil a réservé cette année la somme de 1,3 million de dollars pour le financement de la troisième série de subventions du PNAACE. Elle explique que le programme de subventions répond au besoin de promouvoir l'action communautaire et de mettre en évidence des mesures de gestion commune de l'environnement dans toute la région nord-américaine. Elle ajoute que le programme a été créé pour encourager l'innovation et la souplesse et pour promouvoir des modèles d'initiatives environnementales qui pourront être reproduits ailleurs, en vue de former des partenariats à long terme qui amélioreront l'état de l'environnement dans des collectivités locales et autochtones partout en Amérique du Nord. L'administratrice McCarthy invite tous les participants à visiter l'exposition qui présente les projets de la CCE afin d'en apprendre davantage sur les projets mis en œuvre dans le cadre du PNAACE et du Plan opérationnel. Elle déclare que la demande de propositions de projets dans le cadre du PNAACE pour l'année 2015–2016 est maintenant officiellement lancée.

Point 7 Adaptation et résilience aux changements climatiques

Point 7.1 Introduction par M^{me} Gina McCarthy, administratrice, Agence de protection de l'environnement des États-Unis

L'administratrice McCarthy mentionne que la séance de la matinée a permis aux participants de faire un retour sur le passé et de rendre hommage au travail que la CCE a accompli, ainsi que d'envisager l'avenir et les travaux futurs de la Commission. Elle signale que l'une des nouvelles priorités stratégiques pour la période 2015–2020 a trait à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques, et elle affirme que des phénomènes climatiques extrêmes se produisent partout aux États-Unis. Les répercussions liées au climat touchent aussi les domaines de la santé publique, de la sûreté et de la sécurité nationale dans le monde entier. Elle explique que la séance de l'après-midi sera axée sur la façon dont les pays soutiendront les mesures d'adaptation régionales et les mesures propres à chaque pays afin d'accroître la résilience des collectivités face aux effets des changements climatiques.

Point 7.2 Observations de M^{me} Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement du Canada

La ministre Aglukkaq affirme que la question de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets est importante pour les Canadiens et que le gouvernement du Canada s'est fermement engagé à l'égard du patrimoine naturel, de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques. Elle réitère l'engagement qu'a pris le Canada de réduire, d'ici 2030, les émissions de gaz à

effet de serre de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 et elle mentionne les nouvelles mesures réglementaires adoptées pour réduire les émissions dans tous les secteurs, de même que le plan d'investissement dans les technologies transformatrices et innovatrices afin de réduire l'empreinte écologique des secteurs en croissance au Canada. Elle ajoute que le Canada a investi 235 millions de dollars depuis 2006 dans des mesures d'adaptation aux changements climatiques, notamment dans les domaines suivants : l'élaboration du Cadre stratégique fédéral sur l'adaptation, la mise au point d'outils aux fins de l'adaptation des infrastructures, le resserrement des normes nationales, l'aide aux collectivités autochtones afin de leur permettre de mieux évaluer leur vulnérabilité face aux changements climatiques et de formuler un plan d'adaptation, et les systèmes d'alerte de santé qui ont pour objet de venir en aide aux populations vulnérables. Elle affirme que la force de la CCE réside dans le fait qu'elle vient compléter les programmes nationaux exécutés dans chaque pays. Elle indique qu'elle est enchantée à la perspective de renseigner les autres membres du Conseil sur les travaux du Canada en matière d'évaluation de la vulnérabilité et de planification des mesures d'adaptation — ajoutant que le Canada retirera également des avantages des enseignements tirés en ce qui concerne les systèmes d'alerte de chaleur accablante. Elle répète qu'il est nécessaire d'intégrer les CET, par l'entremise du groupe de spécialistes, dans les travaux de la CCE et elle rappelle l'expérience du Canada à l'égard de telles initiatives. Elle signale le caractère unique de la région nord-américaine; elle accueille favorablement l'incorporation d'un tel mécanisme de participation du public dans le Plan stratégique et, en particulier, l'intégration du thème général « Apprendre des groupes et des collectivités locales et autochtones vulnérables et leur venir en aide », destiné à aider la CCE à élargir sa base de connaissances collective. La ministre Aglukkaq ajoute que le Plan stratégique démontre la valeur de la coopération régionale pour remédier aux problèmes environnementaux mondiaux et qu'elle se fera un plaisir de travailler avec la CCE sur ces importants enjeux.

Point 7.3 Observations de M. Rodolfo Lacy Tamayo, sous-ministre de la Planification et de la Politique de l'environnement, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique

Le sous-ministre Lacy Tamayo présente un aperçu de la stratégie nationale mexicaine relative aux changements climatiques et des mesures prises par plusieurs organismes afin d'atténuer les effets de ces changements et de s'y adapter, notamment : la mise en place d'une taxe sur le carbone, d'un registre des émissions et d'un marché du carbone, l'accroissement de la résilience des collectivités vulnérables d'abord par des mesures d'adaptation, puis par des mesures d'atténuation, l'augmentation du fonds d'urgence contre les catastrophes afin de pouvoir mener des activités de prévention et de préparation et, enfin, la réglementation de l'utilisation des sols dans les zones à risque. Il explique également que toutes les mesures devront tenir compte de la protection des bassins versants et du reboisement des aires naturelles protégées. Il souligne que la participation de la collectivité s'effectuera par l'intermédiaire de la mise en branle du système national de protection civile, lequel sera activé avant une catastrophe et sera soutenu par des cartes du risque destinées aux dirigeants des collectivités. En outre, le sous-ministre Lacy Tamayo signale qu'il importe d'assurer une gestion intégrée des zones côtières nord-américaines, particulièrement pour protéger la migration des espèces et les écosystèmes. Il explique qu'un autre aspect de la Stratégie vise la création de nouvelles infrastructures avec la

participation du secteur privé, par exemple l'expansion de l'infrastructure d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées et l'accroissement de la résilience dans les villes de plus d'un million d'habitants, ainsi que la réalisation d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution.

Point 7.4 Observations de M^{me} Gina McCarthy, administratrice, Agence de la protection de l'environnement des États-Unis

L'administratrice McCarthy remercie ses collègues du Canada et Mexique d'avoir donné un aperçu de leurs travaux et elle explique que l'adaptation aux changements climatiques représentera une occasion d'ouvrir de nouvelles voies vers un avenir économique durable, si les pays d'Amérique du Nord sont résolus à relever ces défis et à travailler en collaboration. Elle donne un aperçu de l'initiative des États-Unis en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements : le déploiement d'efforts en vue de réduire la pollution, notamment dans le secteur des véhicules lourds et légers, la réalisation d'études sur les répercussions de la fracturation hydraulique et de l'exploration pétrolière et gazière, la réglementation des émissions de méthane, ainsi que la prise de mesures destinées à réduire les émissions d'hydrureofluorocarbures, les substances qui appauvrissent la couche d'ozone et les émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'aviation et des sites d'enfouissement des déchets. Elle affirme que le monde énergétique est en transition et qu'elle axe son travail sur l'adaptation et sur la protection des citoyens et des personnes les plus vulnérables, non seulement contre la pollution par le carbone, mais aussi contre l'ensemble des sources de pollution et des répercussions des changements climatiques. L'administratrice McCarthy signale que l'on effectue des travaux afin de renforcer les capacités des représentants étatiques, locaux et tribaux pour qu'il leur soit possible de s'inspirer des stratégies d'adaptation qui s'avèrent efficaces ailleurs dans la région. Elle ajoute que son gouvernement a offert des programmes et des investissements pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques ainsi que pour améliorer et rendre plus efficaces les méthodes adoptées pour les routes, les réseaux d'égouts, les friches industrielles et l'infrastructure des habitations, entre autres éléments. Elle signale que les économies qui seront réalisées offrent la possibilité de donner l'impulsion nécessaire à la réalisation de ces changements. Enfin, elle rappelle que le pape a déclaré que la lutte contre les changements climatiques est à la fois une occasion à saisir et une responsabilité morale, et elle souligne qu'elle s'est donné comme objectif de préparer pour les enfants d'aujourd'hui un avenir propre et sain. Elle remercie ses collègues du Conseil pour leur collaboration à des initiatives susceptibles de faire advenir ces changements.

Point 8 Discussion dirigée sur l'adaptation et la résilience aux changements climatiques

M. Gustavo Alanís Ortega salue les participants au volet public de la session du Conseil et explique que ce volet permettra aux membres du public de discuter et d'échanger avec les membres du Conseil sur les questions liées à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques. M. Alanís-Ortega rappelle à ses auditeurs que les participants en ligne situés dans des endroits éloignés peuvent transmettre leurs questions par courriel, par Facebook ou par Twitter.

M^{me} Magdalena Muir présente un résumé des recommandations élaborées durant la séance de

réseautage du CCPM. Elle souligne les idées suivantes : l'action dans le domaine du climat est nécessaire et elle devrait être axée sur les collectivités vulnérables; des ressources économiques sont nécessaires; il faut veiller à établir un lien entre le climat et le changement social, par exemple en ce qui concerne les populations vulnérables, mais aussi à une plus grande échelle; il est nécessaire d'améliorer la conformité aux lois de l'environnement et, en même temps, d'améliorer la formation; les investissements privés, la participation du monde des affaires et l'innovation sont nécessaires et devraient être encouragés; il faut mettre l'accent sur la prévention des problèmes à la source, car les gouvernements ne s'attaquent pas toujours aux causes fondamentales, par exemple la protection et l'assainissement des sources d'eau potable; il faut assurer une gestion intégrée de l'eau par tous les ordres de gouvernement concernés et faire en sorte que cette gestion englobe l'ensemble du système, de la source jusqu'à l'utilisation finale; pour la gestion des eaux souterraines et des bassins versants, il faut recourir à des pratiques exemplaires afin de protéger les eaux à la source et en amont; enfin, les analyses avantages-coûts des infrastructures vertes devraient englober les considérations relatives à l'utilisation par les collectivités autochtones.

M^{me} María Guadalupe Hernández Balderas mentionne des recommandations additionnelles élaborées durant la séance de réseautage du CCPM, notamment : mettre en œuvre une planification intégrée de l'utilisation des sols qui englobera les CET et les institutions locales, une réglementation relative au zonage écologique, des outils et des programmes d'évaluation, ainsi que la participation du public; promouvoir une participation du public qui soit forte, éthique et transparente afin d'accroître le rayonnement des programmes proposés de gestion des ressources et d'améliorer l'adaptation des écosystèmes; informer la société et renforcer les capacités de telle sorte que les citoyens et les autorités soient inclus dans la prise de décisions, de manière à permettre la découverte des meilleures solutions et la réduction de la corruption. Elle ajoute que la volonté politique est un élément fondamental pour empêcher que les citoyens ne soient les seuls à devoir assumer la responsabilité de la protection du bien commun.

M. Irmin Ernesto Orta Corona, qui participe en ligne depuis Mexico, demande quel est le budget national mexicain affecté aux programmes d'adaptation. Le sous-ministre Lacy Tamayo répond qu'au total, la somme de 70 milliards de pesos a été réservée à cette fin et que l'on est en train d'élaborer un budget afin de déterminer la répartition de ces ressources. Il ajoute que le *Fondo para el Cambio Climático* (Fonds de lutte contre les changements climatiques du Mexique) inclut également un budget affecté à l'adaptation (50 %) et à l'atténuation (50 %). L'administratrice McCarthy mentionne que les États-Unis possèdent également un budget affecté à l'adaptation et que les considérations relatives à l'adaptation sont incorporées dans les activités de tous les ministères fédéraux, avec un budget global d'environ 2 milliards de dollars. Elle ajoute que l'on travaille à intégrer l'adaptation dans les processus décisionnels concernant toutes les activités gouvernementales, et que l'on travaille également à mettre à contribution les investissements privés ainsi qu'à resserrer la réglementation afin de s'adapter, entre autres, aux besoins énergétiques futurs. La ministre Aglukkaq souligne à quel point il importe que la CCE diffuse l'information sur les enseignements tirés. Elle indique que le Canada a réservé 235 millions de dollars pour des initiatives nationales d'adaptation, le Cadre stratégique fédéral sur l'adaptation et la plate-forme d'adaptation qui réunira plusieurs ministères pour leur permettre, ensemble, de mieux cerner les risques liés aux changements climatiques et de prendre de meilleures

décisions stratégiques. La ministre Aglukkaq fait mention des efforts déployés par le Canada en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir une énergie propre (p. ex. par l'interdiction des centrales électriques alimentées au charbon), en investissant dans l'innovation et les technologies pour favoriser l'élaboration de solutions uniques.

M^{me} Linda Riva Palacio Flóres demande comment le Conseil pourrait favoriser l'ouverture des voies de communication en vue d'assurer la promotion et la diffusion des recherches effectuées dans le milieu universitaire, les organismes gouvernementaux et d'autres cercles. Le sous-ministre Lacy Tamayo répond qu'il souscrit à l'idée de la gestion de l'information et de la transparence sur les questions liées à la gestion du climat, ce qui pourrait être effectué par la voie d'une modernisation de l'information produite quotidiennement. Il affirme qu'Internet et que les médias sociaux sont des véhicules utiles pour la diffusion de l'information, particulièrement dans l'éventualité d'une urgence liée au climat, mais il reconnaît également que d'autres voies de communication sont nécessaires, sous des formes plus organiques et personnelles. Il mentionne les exercices d'urgence à titre de mesures de préparation aux catastrophes. L'administratrice McCarthy souscrit à l'importance de relier les étudiants et les gouvernements et souligne à quel point le programme du PNAACE joue un rôle clé en permettant aux gouvernements de tirer des enseignements des interventions effectuées sur le terrain. Elle signale également l'importance des stages permettant de former les dirigeants de demain et d'élargir les horizons d'une organisation, de même que le pouvoir de mobilisation qu'ont les médias sociaux. L'administratrice McCarthy fait mention de plusieurs autres initiatives, notamment la création de possibilités de remédier efficacement aux problèmes de justice environnementale, par exemple le programme des ambassadeurs écologiques qui apporte un soutien aux groupes tribaux. Elle souligne qu'il importe d'apparier les besoins et les possibilités, ainsi que de bâtir de nouvelles générations de chefs de file en matière d'environnement. La ministre Aglukkaq indique que la technologie des communications change constamment. Elle invite les jeunes à analyser et à mettre en question l'information qui leur est fournie, de même qu'à l'utiliser efficacement et dans différentes instances, par exemple la tribune que constitue le groupe de spécialistes des CET. Elle souligne que nous aurons besoin à l'avenir de grands esprits pour relever les nouveaux défis.

M. Peter Stoett, qui participe en ligne depuis Montréal, exprime des préoccupations au sujet de la menace croissante à la biodiversité occasionnée par les espèces envahissantes, ainsi que de la menace attribuable aux changements climatiques qui pèse sur les collectivités tributaires de l'exploitation des ressources naturelles. Il demande si le Conseil adoptera une politique concertée à l'échelle continentale pour prévenir la propagation des espèces envahissantes et leur migration. La ministre Aglukkaq répond qu'elle a été l'hôte d'une rencontre nationale sur les espèces en péril destiné à accroître la collaboration entre tous les ordres de gouvernement. Un programme de collaboration en matière de recherche sur la population d'ours polaires a également été institué avec d'autres pays nordiques; dans le cadre de ce programme, il y aura une intégration des données scientifiques et des CET. Elle ajoute que le Canada, le Mexique et les États-Unis ont conclu une entente relative au monarque. L'administratrice McCarthy mentionne que l'EPA a publié un rapport d'analyse du risque concernant les répercussions des changements climatiques sur les espèces envahissantes; ce rapport traite des changements dans la répartition des espèces et des effets directs sur la santé publique. Le sous-ministre Lacy Tamayo indique que la *Comisión Federal para la Protección contra Riesgos Sanitarios* (Cofepris, Commission

fédérale de protection contre les risques sanitaires) surveille la migration des insectes porteurs de maladies (vecteurs) imputable aux changements climatiques et il reconnaît les effets de ce problème sur l'agriculture et sur d'autres secteurs. Il ajoute que son gouvernement travaille à créer des couloirs biologiques pour assister la migration d'espèces.

M^{me} Jennifer McIntyre, qui participe en ligne depuis Seattle, se dit préoccupée par la contamination et la toxicité croissantes engendrées pour la faune aquatique par les hydrocarbures aromatiques provenant des émissions de sources diffuses et des eaux de ruissellement urbaines. Elle ajoute que des infrastructures vertes peuvent contribuer à réduire la pollution occasionnée par le ruissellement urbain, mais que l'on n'agit pas de façon suffisante à l'échelle des paysages; il faut réduire la pollution à la source. Elle demande ce que les gouvernements pourraient faire, en ayant recours à la réglementation ou en favorisant une chimie verte, pour protéger les humains et les animaux aquatiques. L'administratrice McCarthy répond que le prochain défi à relever sera celui de la gestion des eaux pluviales, ce qui offre une occasion d'améliorer les infrastructures vertes et de miser sur l'innovation et les nouvelles technologies. Elle ajoute que l'essence est une substance toxique et qu'il existe des possibilités, pour les États-Unis, de passer à des véhicules à carburant de remplacement et à des types de carburant plus propres. Le sous-ministre Lacy Tamayo indique qu'il est nécessaire de réglementer les polluants organiques persistants engendrés par les véhicules et par les produits chimiques. Les systèmes de traitement des eaux et, en particulier, les systèmes unitaires doivent être pourvus de procédés plus complexes et le gouvernement du Mexique travaille en ce sens. Enfin, la ministre Aglukkaq mentionne le [Plan de gestion des produits chimiques](#) du Canada, qui porte sur les substances chimiques présentes dans les réseaux d'approvisionnement en eau potable, et les efforts déployés par le Canada pour réglementer les véhicules et les carburants des véhicules utilitaires lourds, dans le cadre d'une approche d'atténuation des répercussions secteur par secteur. L'administratrice McCarthy signale que les eaux de ruissellement pluviales suscitent également des préoccupations dans les régions rurales et qu'elles contribuent à des proliférations d'algues toxiques que l'on trouve dans le lac Champlain et le lac Érié. Elle ajoute que le gouvernement des États-Unis travaille avec l'initiative des Grands Lacs pour mettre au point des systèmes de surveillance permettant de détecter les proliférations d'algues avant qu'elles ne nuisent à l'approvisionnement en eau.

M^{me} Barbara Fullarton, qui participe en ligne depuis Dartmouth, demande comment le Conseil envisage l'application des connaissances écologiques traditionnelles aux plans d'utilisation des terres et des eaux marines dans les Premières Nations et les collectivités autochtones, et comment le Conseil interagira avec ces collectivités et les gouvernements. La ministre Aglukkaq réitère l'importance des CET pour elle et le caractère complémentaire des CET et des sciences pour la prise de meilleures décisions. Le groupe de spécialistes des CET et le cadre qui a été annoncé aujourd'hui constituent un moyen de mettre en œuvre sur le terrain l'initiative du Conseil de l'Arctique, et d'interagir avec les collectivités locales afin de recueillir des informations utiles. La ministre Aglukkaq ajoute que l'on déploie des efforts, à l'échelon international, pour déterminer comment l'aspect des CET et celui des sciences peuvent se compléter l'un l'autre dans le cadre des travaux sur les changements climatiques et sur la gestion de la faune. L'administratrice McCarthy souligne qu'elle veut s'assurer que les processus décisionnels, les politiques et les programmes respectent concrètement les cultures et les valeurs des tribus et des Premières Nations. Elle ajoute qu'il appartiendra aux spécialistes des CET de déterminer

les façons dont la CCE prendra leurs avis en compte.

M. François Simard explique qu'il a fondé une compagnie qui extrait des fibres de l'asclépiade cultivée au Canada et aux États-Unis pour créer divers produits, par exemple un matériel isolant pour les vêtements et les voitures et un matériau qui absorbe les hydrocarbures, à titre de solutions de rechange aux produits à base de pétrole et aux produits synthétiques. Son entreprise crée des emplois et est bénéfique pour l'environnement, notamment parce qu'elle accroît l'habitat du monarque. Il explique que la demande de fibres d'asclépiade a été tellement forte que sa compagnie a dû consacrer à la culture de cette plante des dizaines d'hectares au Canada et, maintenant, au Vermont (et il invite des agriculteurs mexicains à se joindre à son groupe). Il mentionne que ce nouveau secteur d'agroentreprise a un vaste potentiel de commercialisation, mais qu'il présente également certains défis, notamment le recrutement d'agriculteurs en raison de la période initiale de croissance de trois ans pendant laquelle les fermiers ne touchent aucun revenu. Il demande si la CCE fera des recommandations pour que les trois pays aident les fermiers et d'autres intéressés à cultiver l'asclépiade en Amérique du Nord. Le sous-ministre Lacy Tamayo répond que cette initiative est une excellente proposition et qu'elle constitue un bon exemple des retombées des travaux antérieurs de la CCE axés sur le soutien des populations de monarques. Il ajoute que le Mexique analysera la proposition pour l'envisager comme une solution possible au problème du monarque, dans le cadre du programme de subventions. La ministre Aglukkaq mentionne le plan de travail trilatéral existant relatif au monarque et ajoute qu'elle étudiera la proposition pour en envisager la mise en application à une échelle nord-américaine.

M^{me} Norma Miller, qui participe en ligne depuis Vancouver, demande si la CCE serait disposée à élaborer des normes et des pratiques exemplaires à appliquer à la cartographie des inondations, ou s'il conviendrait davantage que cette question soit traitée à l'échelon national. L'administratrice McCarthy indique que la cartographie des inondations s'effectue à l'échelon local et qu'elle doit être constamment mise à jour. Elle signale qu'il est nécessaire d'utiliser l'information sur les inondations pour protéger et maintenir en existence les ressources dont les collectivités dépendent, ainsi que pour cartographier les zones côtières à risque. Le sous-ministre Lacy Tamayo mentionne qu'il existe des applications permettant de surveiller et de visualiser avec précision les zones inondées, et qu'il serait vraisemblablement possible de créer une carte Google sur ce thème (si une telle carte n'existe pas déjà). La ministre Aglukkaq affirme qu'Environnement Canada travaille avec les provinces, les territoires et le ministère des Pêches et des Océans, ainsi que d'autres instances, à des programmes de cartographie de ce genre.

M. James Gillis, qui a participé au projet du PNAACE mettant à contribution la Première Nation de K'ómoks, demande comment sa collectivité pourrait participer davantage (par l'entremise du groupe de spécialistes des CET) et recevoir des fonds. La ministre Aglukkaq répond que la troisième série de subventions du PNAACE a été annoncée ce matin et que le projet en question a été un excellent exemple de mobilisation de collectivités des Premières Nations et d'expansion de la bonne intendance des habitats. L'administratrice McCarthy ajoute que les spécialistes des CET ont manifesté leur intention de donner bientôt des conseils sur les nouveaux projets, ce qui fournira aux groupes des Premières Nations l'occasion de faire part de leurs avis. Le sous-ministre Lacy Tamayo indique que le

volet mexicain du Fonds vert mondial commencera bientôt à sélectionner des projets axés sur l'adaptation; cependant, il ne sait pas avec certitude si des projets en provenance des États-Unis seront autorisés.

M^{me} Angeles Mendoza-Sammet demande, par courriel, quels sont les travaux prévus pour promouvoir une bonne intendance et une gestion concertées de l'eau à l'échelle nord-américaine, en vue de protéger les bassins versants et de mobiliser des citoyens. L'administratrice McCarthy répond que le Conseil a reconnu que l'eau transcende les frontières politiques, et que l'on travaille déjà, à l'échelon binational et trinational, à former des partenariats solides et à trouver des solutions pertinentes pour la protection de l'eau. Elle fait des commentaires additionnels sur l'importance de mettre davantage l'accent sur l'eau et de s'attaquer à des problèmes tels que les facteurs qui contribuent à la pollution de l'environnement marin, par exemple les débris de plastique et autres, à titre de moyen d'accroître la visibilité des mesures que la CCE pourrait prendre. Elle ajoute que la CCE ne devrait pas adopter une approche aussi vaste et d'un niveau aussi élevé, mais plutôt une approche donnant lieu à des différences visibles.

M. Gustavo Alanís Ortega remercie les membres du public pour leurs questions et leurs commentaires et pour la tenue d'un dialogue si constructif.

Clôture de la session du Conseil

Point 9 Signature des résolutions du Conseil et de la déclaration ministérielle

L'administratrice McCarthy remercie l'ensemble de l'assistance, y compris ses collègues du bureau régional de la Nouvelle-Angleterre de l'EPA, pour une réunion productive, et elle souligne à quel point il est inspirant de voir qu'il existe une telle volonté de prendre l'initiative en Amérique du Nord; cela motive à maintenir le cap pour mettre en œuvre le Plan stratégique pour 2015 à 2020 et ses trois grands objectifs stratégiques. Elle affirme qu'il est nécessaire de s'employer à relever ces défis et que cela amènera les pays à unir leurs efforts pour démontrer le rôle de chef de file joué par l'Amérique du Nord, de même que l'aptitude de nos dirigeants respectifs à protéger la santé publique et l'environnement par des mesures qui contribueront à la croissance de nos économies. C'est par la coopération que tout cela pourra advenir, ajoute-t-elle. L'administratrice McCarthy poursuit en remerciant ses collègues et en soulignant qu'aucun pays ne peut à lui seul résoudre les problèmes environnementaux que nous avons tous en commun. Elle ajoute que les membres du Conseil veilleront à ce que la coopération se poursuive.

Chaque membre du Conseil signe la résolution du Conseil n° 15-04, établissant le financement de la CCE pour l'exercice 2016, ainsi que la déclaration ministérielle suivante :

Déclaration ministérielle de 2015

XXII^e session ordinaire du Conseil de la CCE

Boston (Massachusetts), le 15 juillet 2015 — Nous, membres du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), nous sommes réunis à Boston, modèle de ville verte en Amérique du Nord, afin de

célébrer la longue coopération entre nos trois pays, à savoir le Canada, le Mexique et les États-Unis.

Cette réunion s'est avérée particulièrement opportune, car nous avons adopté un plan qui guidera nos travaux, au sein de la CCE, au cours des cinq prochaines années. S'ajoutant à la pertinence de nos travaux, les perspectives et les connaissances de nos collectivités locales et autochtones seront prises en compte afin d'éclairer nos décisions de gestion à l'égard de l'environnement.

Notre XXII^e session ordinaire annuelle, qui a porté sur l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, nous a donné l'occasion d'interagir avec le Comité consultatif public mixte (CCPM) et la société civile afin d'échanger sur des exemples de réussite, notamment à propos de stratégies, d'outils et de projets innovateurs qui peuvent aider nos collectivités à mieux s'attaquer aux effets des changements climatiques.

Le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020

À Boston, nous avons approuvé le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020, lequel s'appuie sur les efforts que nous avons déployés au cours des cinq dernières années. La collaboration entre les partenaires nord-américains représente un élément essentiel, et le Plan expose les priorités conjointes de la CCE en vue de compléter les activités nationales et internationales entreprises par nos gouvernements afin de relever les défis environnementaux.

Les priorités stratégiques des cinq prochaines années comprennent l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, la croissance verte, et les collectivités et les écosystèmes durables.

Nos priorités stratégiques et thèmes transversaux directeurs s'appuient sur plus de vingt ans de coopération trilatérale, et grâce à la CCE, nous sommes davantage en mesure de faire face aux défis pressants qui réclament une intervention coordonnée sur les plans régional et international.

Nous tournant vers l'avenir, nous avons examiné la possibilité que la CCE soit un instrument de coopération continentale pour étudier le lien entre les changements climatiques et des questions importantes, telles que la quantité et la qualité de l'eau, l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les océans.

Le Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016

Aujourd'hui, nous avons également réaffirmé notre approbation du Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016, lequel vise l'obtention de réalisations tangibles et de résultats mesurables en vue de concrétiser notre vision stratégique. Ce plan énumère les activités que la CCE entreprendra durant les deux prochaines années, dont seize nouveaux projets qui réunissent des spécialistes dans le cadre de travaux destinés à étudier le rôle bénéfique du carbone bleu, le soutien à la gestion des substances chimiques, l'élaboration d'une approche nordaméricaine relativement à la gestion des aires marines protégées, et la réduction des émissions provenant du transport maritime. Ce plan vise aussi à améliorer la protection des oiseaux migrateurs qui se reproduisent dans l'Arctique, et à renforcer la conservation du monarque et des pollinisateurs.

Le Partenariat nordaméricain pour l'action communautaire en environnement

Nous avons par ailleurs lancé le troisième cycle de subventions de deux ans en vertu du Partenariat nordaméricain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), et une somme de 1,325 million de dollars canadiens est allouée à partir du budget de la CCE. Ce partenariat permettra de financer des projets communautaires innovateurs qui visent à faire participer les collectivités autochtones, des organisations non gouvernementales et d'autres intervenants concernés par les travaux destinés à relever les défis que présente l'environnement sur le plan local.

Nous serons heureux de recevoir des propositions de projet qui portent sur les collectivités durables ou le milieu urbain, ont des objectifs mesurables et sont bénéfiques aux collectivités locales.

Le Comité consultatif public mixte

Nous reconnaissons et apprécions grandement la contribution des membres du CCPM à l'intendance environnementale en Amérique du Nord, ainsi que la poursuite de leurs efforts en vue d'inciter la société civile à s'impliquer dans les domaines qu'elle estime importants. Leur rôle est essentiel dû au fait que la CCE continue de servir de modèle mondial de coopération dans un contexte trinational.

Dans le cadre de cette réunion du Conseil, le CCPM a tenu une deuxième session ordinaire afin d'examiner à quel point les infrastructures vertes et la planification de l'utilisation des terres peuvent s'avérer importantes pour les collectivités, et ce, afin qu'elles puissent s'adapter aux changements climatiques et gérer les eaux pluviales excédentaires. La qualité des interventions des membres du public, que le CCPM a retenues au cours de tribunes et d'ateliers qu'il a organisés, ont été des plus utiles au Conseil en vue de trouver des solutions concertées aux enjeux environnementaux auxquels nous faisons actuellement face.

Les connaissances écologiques traditionnelles

Étant donné que les connaissances écologiques traditionnelles (CET) constituent un apport essentiel à la prise de décisions à l'égard de l'environnement et en font partie intégrante, nous avons le plaisir d'annoncer la constitution d'un groupe de spécialistes sur les CET provenant du Canada, du Mexique et des États-Unis. Les quinze membres éminents de ce groupe, à savoir cinq de chaque pays, formuleront des avis au Conseil, par l'entremise du CCPM, sur les possibilités d'appliquer les CET dans les recommandations concernant les activités et l'orientation de la CCE. C'est la première fois qu'un groupe de spécialistes sur ce domaine est nommé au sein d'un organisme trilatéral tel que la CCE.

Nous avons constitué ce groupe afin de donner suite à l'engagement que nous avons pris au cours de notre session ordinaire annuelle de l'an dernier à Yellowknife, au Canada, lequel engagement consiste à collaborer efficacement avec les collectivités locales et autochtones de notre continent.

La directrice exécutive

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance et notre appréciation à la directrice exécutive de la CCE, M^{me} Irasema Coronado, pour son leadership et son dévouement de longue date envers la CCE, et ce, dans divers rôles depuis les tous débuts de cet organisme unique en son genre.

Conclusion

Nous nous réjouissons à l'idée de nous réunir l'an prochain au Mexique et de travailler en étroite collaboration avec le CCPM, le groupe de spécialistes sur les CET, les intervenants et les membres de la société civile, afin de veiller à ce que les travaux de la CCE continuent d'être pertinents au cours de sa troisième décennie à titre de modèle de coopération trinationale à l'égard de l'environnement nordaméricain.

Point 10 Dernières observations de la ministre Aglukkaq

La ministre Aglukkaq remercie l'équipe des États-Unis pour son hospitalité et pour avoir organisé la réunion. Elle remercie également le personnel du Secrétariat, les interprètes et les spécialistes des CET, espérant qu'il lui sera possible de mettre en relief cette approche auprès de la communauté mondiale. En outre, elle offre ses meilleurs vœux pour l'avenir à M^{me} Irasema Coronado.

Point 11 Mot de la fin et passation du flambeau par l'administratrice McCarthy

L'administratrice Gina McCarthy annonce que le Mexique assumera la présidence du Conseil de la CCE pour la prochaine année.

Point 12 Nouveau président du Conseil et annonce par le sous-ministre Lacy Tamayo de la tenue de la prochaine session du Conseil en 2016

Le sous-ministre Lacy Tamayo remercie des États-Unis d'avoir invité les membres du Conseil et toutes les personnes présentes à ce merveilleux endroit, pour la tenue d'une réunion si productive, et il ajoute que cela a été un honneur pour lui que de participer à la session aux côtés de la ministre Aglukkaq et de

l'administratrice McCarthy. Au nom du ministre Guerra Abud, il adresse ses félicitations au Canada et aux États-Unis pour les initiatives qu'ils ont prises en vue d'accroître la performance de la CCE. M. Lacy Tamayo exprime son appui au travail accompli par M^{me} Irasema Coronado dans ses fonctions de directrice exécutive et il remercie les membres du CCPM, en particulier M. Gustavo Alanís Ortega, pour leur expertise et leur participation enthousiaste aux travaux de la CCE. Il annonce que la prochaine session ordinaire du Conseil de la CCE (à l'été 2016) aura lieu à Zacatecas, au Mexique (sous réserve de confirmation).

Sur ce, la XXII^e session ordinaire du Conseil de la Commission de coopération environnementale est officiellement levée.